



# Initiative citoyenne européenne:

un outil pour diffuser vos idées dans toute l'UE



## Pourquoi prendre l'initiative?



**Agissez sur les questions qui vous tiennent à cœur** – Enclenchez le processus d'élaboration des politiques de l'UE



**Créez un réseau** et obtenez du soutien sur le forum de l'initiative citoyenne européenne



**Soutenez une initiative de la manière qui vous convient le mieux:** en signant ou en faisant campagne

## Prenez l'initiative!

**Franchir le pas et soumettre une initiative citoyenne européenne peut être gratifiant à bien des égards. De la collecte des signatures à la diffusion de votre idée auprès des citoyens, de nombreuses étapes et réalisations jalonnent une campagne d'initiative citoyenne européenne. Tout ça grâce à votre décision de passer à l'action! Découvrez le récit d'organiseurs à propos du parcours de leur ICE:**

« En lançant une initiative citoyenne européenne, nous avons pu écouter les idées de citoyens de toute l'Union et discuter avec eux, ce que nous n'aurions jamais fait d'ordinaire dans le cadre de nos travaux. Le plus positif a été de recevoir les remerciements et les mots d'encouragement des personnes qui nous ont soutenus dans toute l'Europe. Cette motivation nous a rappelé pourquoi il est si important de faire entendre notre voix, même lorsque c'est difficile.»

**Initiative de la société civile en vue d'une interdiction des pratiques de surveillance biométrique de masse/organiseurs de l'initiative «Reclaim Your Face»**

« Lancer une ICE ouvre des portes! C'est un moyen de présenter des demandes et d'avoir une chance réelle de faire la différence. Nos idées ont été reprises récemment dans la résolution du Parlement européen sur le «logement pour tous». Il est important d'essayer de recueillir 1 million de signatures, mais surtout de se concentrer sur le sujet et le contenu. Présentez vos demandes et agissez, même si vous n'êtes pas en mesure de recueillir 1 million de signatures! La magie opère par la suite, comme nous avec notre projet de suivi [housing4europe.org](https://housing4europe.org). Nous avons rencontré un grand nombre de personnes qui nous suivent maintenant.»

**Organiseurs de l'initiative HOUSINGFORALL**

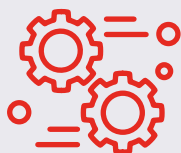
« Notre ICE allait tout à fait dans le sens des objectifs et des mesures du pacte vert pour l'Europe, ainsi que du programme des Nations unies à l'horizon 2030. Par conséquent, depuis la Commission von der Leyen, les questions relatives à la protection des sols sont examinées et débattues au niveau de l'UE. J'ai été invité à présenter nos idées lors de réunions au Parlement européen. Après l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur la protection des sols, la Commission a présenté sa nouvelle stratégie pour les sols: c'est exactement ce que nous demandions dans notre ICE, c'est juste arrivé trois ans après.»

**Organiseurs de l'initiative People4Soil**

« Nous avons étudié les différents outils de démocratie participative disponibles dans l'UE: nous avons pensé aux pétitions et au lobbying, mais l'ICE reste le meilleur outil, en particulier pour les jeunes qui souhaitent participer directement à l'élaboration des politiques européennes.»

**Organiseurs de l'initiative «Électeurs sans frontières»**

# Informations clés sur l'initiative citoyenne européenne



Elle est **devenue opérationnelle** le 1er avril 2012, date à laquelle le premier règlement relatif à l'ICE a commencé à s'appliquer.



Les organisateurs peuvent utiliser gratuitement le **système central de collecte en ligne** géré par la Commission, qui permet de recueillir les signatures en ligne en respectant pleinement la législation en matière de protection des données.



Elle a été introduite par le **traité de Lisbonne**, qui est entré en vigueur le 1er décembre 2009.



**1 million de signatures** sont nécessaires pour soumettre une proposition à la Commission, avec l'obligation d'atteindre des seuils minimaux dans au moins 7 pays de l'UE.



Plusieurs initiatives citoyennes européennes ont atteint le nombre de déclarations de soutien requis pour que la Commission européenne prenne des mesures. Certaines ont abouti à de **nouvelles législations**, tandis que d'autres ont produit d'autres **résultats significatifs**.

# Petit guide de la démocratie participative au niveau de l'UE

**En tant que citoyen(ne) de l'UE, vous avez le droit de participer au processus décisionnel de l'Union. Découvrez les nombreux outils qui vous permettent de faire entendre votre voix et de participer à l'élaboration des politiques européennes.**

**1. Voter ou se présenter comme candidat(e) aux élections européennes:** votez pour les candidats dont le programme reflète le mieux vos souhaits pour l'UE. Pendant toute la durée de leur mandat, restez en contact avec vos députés afin qu'ils puissent représenter vos intérêts. Les citoyens de l'UE résidant dans un autre pays de l'UE ont également des droits électoraux. Vous avez aussi le droit de vous présenter en tant que candidat(e) aux élections. [Découvrez comment.](#)

**2. L'initiative citoyenne européenne:** comme indiqué ci-dessus, [l'ICE](#) vous permet de proposer des mesures sur un sujet qui vous tient à cœur et de recueillir du soutien dans toute l'UE. Une fois que vous aurez obtenu 1 million de signatures, vous rencontrerez un représentant de la Commission et participerez à une audition publique au Parlement européen. La Commission examinera ensuite votre initiative sur le fond et adoptera une réponse formelle décrivant les mesures qu'elle prendra ou les raisons pour lesquelles elle ne proposera aucune mesure de suivi. Si la Commission envisage de présenter une proposition législative, les principes de subsidiarité, de proportionnalité et d'amélioration de la législation s'appliqueront. Dans la plupart des cas, le Parlement européen et le Conseil devront adopter la proposition pour qu'elle soit intégrée dans le droit de l'UE.

**3. Le portail «Donnez votre avis»** présente le fonctionnement de la Commission européenne et les nombreux moyens par lesquels les citoyens de l'UE peuvent contribuer aux politiques de l'UE. Outre l'initiative citoyenne européenne, le site [«Consultations publiques et avis»](#) permet aux citoyens et aux entreprises de partager leurs points de vue sur les politiques à venir de l'UE et la législation existante. Vous pouvez donner votre avis en répondant aux questionnaires sur les initiatives de la Commission et contribuer au processus décisionnel. Vous pouvez également prendre part à un débat ou à un panel de citoyens par l'intermédiaire de la [plateforme de participation des citoyens](#). Cet espace en ligne doté d'une traduction en temps réel permet aux citoyens de participer aux discussions au niveau européen sur les propositions importantes à venir de l'UE. La Commission européenne est désireuse de connaître les avis des citoyens à un stade précoce de l'élaboration de nouvelles initiatives politiques. Pour en savoir plus: [https://have-your-say.ec.europa.eu/index\\_fr](https://have-your-say.ec.europa.eu/index_fr)

**4. Présenter une pétition au Parlement européen** concernant la manière dont la législation européenne est mise en œuvre et influe sur votre quotidien. Les pétitions portent sur des activités existantes de l'UE; elles ne peuvent pas demander de nouvelles propositions législatives. Elles peuvent être présentées par un seul pétitionnaire. La commission des pétitions du Parlement européen entend apporter une réponse à toutes les pétitions et, dans la mesure du possible, une réponse non juridictionnelle aux préoccupations légitimes exprimées par les pétitionnaires sur des questions liées aux domaines d'activité de l'Union européenne. [Découvrez comment ça fonctionne](#)

## PRENEZ L'INITIATIVE

**Initiative citoyenne européenne**  
Votre outil pour façonner les politiques européennes



**#EUTakeTheInitiative**  
[citizens-initiative.europa.eu](https://citizens-initiative.europa.eu)



© Union européenne, 2024 Réutilisation autorisée moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

ISBN: 978-92-68-19969-5 – DOI: 10.2792/166370